COMMANDE DES PHOTOS

publié le 18/10/2019

Le bon de commande des photos réalisées au collège par le photographe de L'atelier André a été distribué à votre enfant.
Il est à remplir et à rendre à Mme Morin ou à Mme Morisset, accompagné du règlement en chèque (à l'ordre du FSE Maurice Fombeure) ou en espèces, **avant le 15 novembre 2019.**

Les bénéfices des ventes serviront à financer les projets du collège.
Le bureau du FSE

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.